BASILIC.

a.l.l.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf
urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0416-5
DFG

BASILIC.

Grec. [illegible]

[illegible] ; Bauhin, [illegible] 4, Tournefort, clas. [illegible], *labiées*.

Latin. [illegible] ; *foliis ovatis, glabris, calycibus* [illegible] clas. 14, *didynamie gymnospermie*. [illegible] 8, ord. 6, *labiées*.

Italien. [illegible] BASILICO ; OCIMO ; OZZIMO.

Espagn. [illegible]

Franç. [illegible]

Ang. [illegible]

Allem. [illegible] BASILIKUM ; BASILIKE ; Planer ; BASILIENKRAUT ; HIEN-[illegible]

[illegible] ; [illegible]

[illegible]

Cette plante annuelle, native des Indes orientales et de la Chine, [illegible] parfaitement dans nos jardins, où elle produit plusieurs variétés, caractérisées par la forme diverse des feuilles et par la teinte des fleurs. Nous décrirons l'espèce originelle, non modifiée, non altérée par la culture.

La racine est dure, fibreuse, brune.

La tige, qui s'élève de dix à douze pouces, est droite, [illegible] de rameaux quadrangulaires, opposés en croix.

[illegible] feuilles sont opposées, pétiolées, ovales plus ou moins [illegible], planes, lisses, un peu charnues.

[illegible] fleurs, disposées en épis verticillés autour de la tige [illegible] rameaux, sont de couleur blanche ou purpurine. Les [illegible] caulinaires, ordinairement composés de six fleurs, [illegible] compagnés, à leur base, de deux petites bractées op[illegible] chaque fleur présente : un calice monophylle, court [illegible] ayant sa lèvre supérieure orbiculée, plane, re[illegible] inférieure divisée en quatre dents aiguës ; une co[illegible] labiée, renversée, dont une lèvre est qua[illegible] d'autre entière ; quatre étamines, dont deux plus [illegible] à leur base un appendice valvulaire ; un ovaire [illegible] surmonté d'un style filiforme, que [illegible] bifide.

[illegible] en quatre graines nues, ovales, brunâtres, [illegible] du calice.

[illegible] a pour patrie un climat moins rigoureux que le nôtre, [illegible] le semer, chez nous, en mars, sur couche [illegible] et sous cloche. Lorsque le plant, qui croît avec rapi[illegible] assez fort, on le repique en pots, que l'on re-

(1) [illegible] voient dans cette crue rapide (*mane*) l'origine [illegible] *Livraison*.

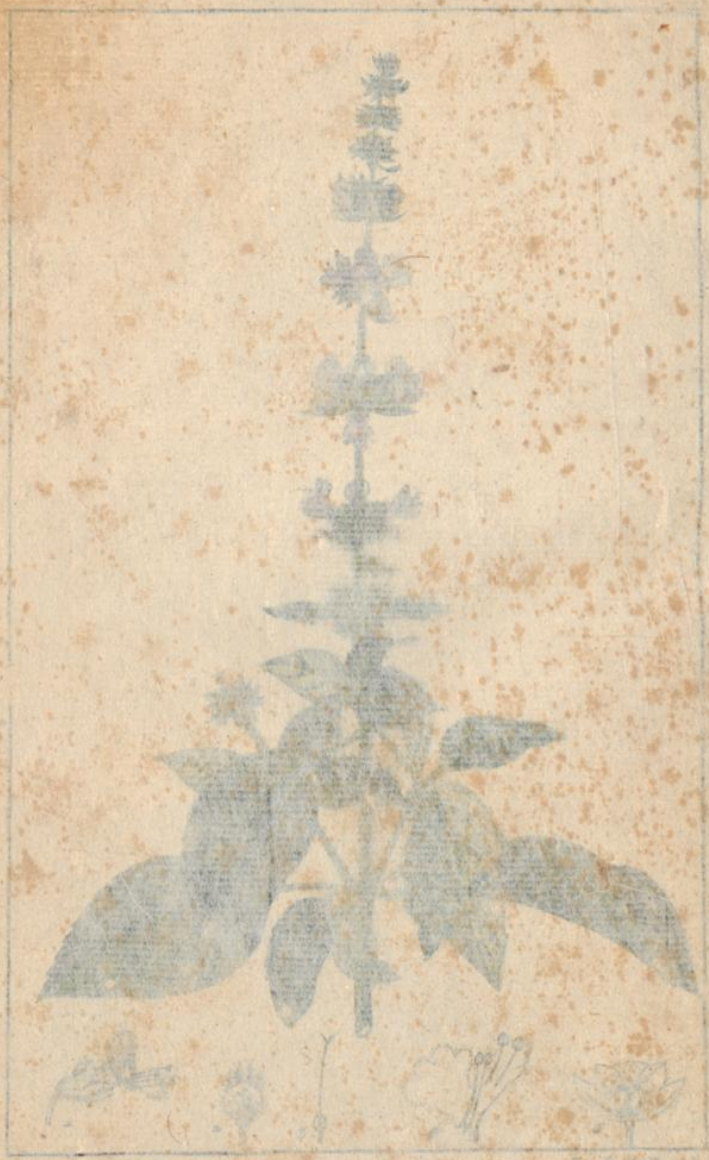

BASILIC

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf
urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0418-6
DFG

BASILIC.

Grec	ωκιμον ; βασιλικον.
Latin	OCIMUM CARYOPHYLLATUM MAJUS, etc. ; Bauhin, Πιναξ, lib. 6, sect. 4. Tournefort, clas. 4, *labiées*. OCIMUM BASILICUM ; *foliis ovatis, glabris, calycibus ciliatis* ; Linné, clas. 14, *didynamie gymnospermie*. Jussieu, clas. 8, ord. 6, *labiées*.
Italien	BASILICO ; BASSILICO ; OCIMO ; OZZIMO.
Espagnol . . .	ALBAHACA.
Français	BASILIC.
Anglais	BASIL.
Allemand . . .	BASILIKUM ; BASILIEN, Planer ; BASILIENKRAUT ; HIRNKRAUT, Hagen.
Hollandais . .	BASILIKUM ; BASILIENKRUID.
Polonais	RAZYLIK.

Cette plante annuelle, native des Indes orientales et de la Chine, réussit parfaitement dans nos jardins, où elle produit plusieurs variétés, caractérisées par la forme diverse des feuilles et par la teinte des fleurs. Nous décrirons l'espèce originelle, non modifiée, non altérée par la culture.

La racine est dure, fibreuse, brune.

La tige, qui s'élève de dix à douze pouces, est droite, garnie de rameaux quadrangulaires, opposés en croix.

Les feuilles sont opposées, pétiolées, ovales plus ou moins lancéolées, planes, lisses, un peu charnues.

Les fleurs, disposées en épis verticillés autour de la tige et des rameaux, sont de couleur blanche ou purpurine. Les verticilles caulinaires, ordinairement composés de six fleurs, sont accompagnés, à leur base, de deux petites bractées opposées. Chaque fleur présente : un calice monophylle, court, barbu, labié, ayant sa lèvre supérieure orbiculée, plane, relevée, et l'inférieure divisée en quatre dents aiguës ; une corolle monopétale, labiée, renversée, dont une lèvre est quadridentée et l'autre entière ; quatre étamines, dont deux plus longues, portent à leur base un appendice velu ; un ovaire supérieur quadrilobé, surmonté d'un style filiforme, que termine un stigmate bifide.

Le fruit consiste en quatre graines nues, ovales, brunâtres, attachées au fond du calice.

Comme le basilic a pour patrie un climat moins rigoureux que le nôtre, il faut le semer, chez nous, en mars, sur couche chaude et sous cloche. Lorsque le plant, qui croît avec rapidité (1), est assez fort, on le repique en pots, que l'on re-

(1) Les étylomogistes voient dans cette crue rapide (ωκυς) l'origine

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0419-5 DFG

place sur la couche à l'ombre, et sans cloche si le temps est doux. Dès qu'il est repris, on l'expose au grand soleil, et on l'arrose copieusement. Ainsi traité, le basilic forme un joli petit buisson bien touffu, bien arrondi, duquel s'exhale une odeur très-suave, qu'on aime à retrouver dans la plante desséchée (2).

La saveur forte, piquante, agréable, et comme anisée, du basilic, lui assigne un rang parmi nos meilleures épices.

Dioscoride, qui accorde à cette plante la vertu diurétique, lui reproche, sans raison plausible, d'affaiblir la vue lorsqu'on en fait un usage trop abondant. Les feuilles fournissent une grande quantité d'huile volatile, vantée par l'illustre Frédéric Hoffmann comme céphalique et nervine.

Cette huile, dit Gilibert, est utile dans les névroses atoniques, telles que la paralysie et la goutte-sereine. Desséchées et pulvérisées, les feuilles de basilic deviennent un sternutatoire, employé avec succès dans la perte de l'odorat causée par l'épaississement de la morve.

Proposé par le docteur Bodard, comme succédané du camphre (3), le basilic est banni par d'autres de la matière médicale, et borné aux usages culinaires. Ces deux opinions s'éloignent de la vérité. Le camphre est un remède héroïque, dont l'art de guérir pourrait difficilement se passer, et que jusqu'à présent on a vainement essayé de remplacer. Le basilic partage les propriétés toniques, stimulantes de la plupart des labiées, telles que la sauge, le romarin, la mélisse, le thym, le serpolet, la lavande.

Quelques espèces d'*ocimum* répandent une odeur encore plus aromatisée que le basilic ordinaire : tels sont le petit basilic, *ocimum minimum*, L., que nous élevons communément dans des pots, pour parfumer nos appartemens ; et celui de Ceylan, *ocimum gratissimum*, L., que M. Bodard substitue à la vanille et au giroflier.

du mot générique *ocimum* ou *ocymum*. Toutefois, Théophraste et Dioscoride écrivent ωκιμον et non ωκυμον. Columella, et, d'après lui, Mattioli, voudraient qu'on écrivît *ozimum*, de οζειν, *olere*.

(2) Le basilic doit à ces qualités le titre de *royal*, βασιλικον, donné en général à ce qui est éminemment beau, bon, précieux, bien que ces expressions soient, à mon avis, prodigieusement éloignées d'être synonymes.

(3) *Cours de botan. méd. comparée*, tome 2, page 205.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0420-6 DFG

EXPLICATION DE LA PLANCHE 58.

(*La plante est un peu plus petite que nature*)

1. Fleur entière de grandeur naturelle.
2. Calice vu du côté de la lèvre supérieure.
3. Pistil.
4. Corolle ouverte, dans laquelle on voit l'insertion des quatre étamines; les deux inférieures, coudées à leur base, ont un appendice velu.
5. Calice ouvert, faisant les fonctions de capsule, dans le fond duquel sont placées quatre graines ovales.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf
urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0421-2
DFG

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf
urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0422-7
DFG